

Le menu du jour est cuisiné à partir de viande provenant d'animaux :

Viande Ovine	
<i>sauté d'agneau du couscous</i>	
Élevés :	en Nouvelle-Zélande et
Abattus :	en Nouvelle-Zélande et

Conformément au décret N° 2022-65 du 26 janvier 2022 modifiant le décret n° 2002-1465 du 17 Décembre 2002 relatif à l'étiquetage des viandes bovines, porcines, ovines et de volailles dans les établissements de restauration